



ARCHIVES

## CANTON DE BERNE

### Qualité de l'air: l'année 2007 meilleure que 2006

En 2007, la pollution à l'ozone a été très en deçà de la moyenne des dernières années grâce à l'été frais et pluvieux, et l'hiver n'a pas connu de pics durables de particules fines. Malgré ces bons résultats, le canton indique que les efforts ne doivent pas être relâchés pour autant car les valeurs limites ont tout de même été dépassées par moments. /ats

## BAS-VALLON

# L'opposition se dresse sur la route menant à la fusion

Il faut aller les chercher. Mais quand on les a trouvés, les opposants à la fusion sortent du bois. Frédy Bessire, président de la bourgeoisie de Péry, ne voit en effet que du négatif à un mariage entre les six municipalités. Une vision que ne partagent pas les cinq autres bourgeoises.

MICHAEL BASSIN

«**T**out le monde était contre, mais personne n'a rouspété.» Frédy Bessire se souvient bien de cette rencontre entre les bourgeois de Péry et le comité de pilotage pour la fusion. C'était à la fin de l'année passée, et il y avait été précisé ce que stipule le contrat de fusion: les statuts des communes bourgeoises demeureront inchangés en cas de mariage des six communes municipales.

Aujourd'hui, le président affirme que son Conseil s'oppose à la fusion et que la grande majorité des bourgeois de Péry en pense tout autant. «Je suis pour les collaborations, mais pas pour la fusion, souligne Frédy Bessire. En cas de fusion, la bourgeoisie perdrait sa vocation, à savoir aider la Municipalité en lui cédant des droits de passage et de superficie. Car la bourgeoisie n'aurait plus aucun lien avec cette nouvelle grande commune, comme c'est le cas actuellement avec celle de Péry.» En d'autres termes, les négociations seraient plus rudes.

Selon Frédy Bessire, le projet de fusion est encore trop flou sur de nombreux points. L'homme met surtout en doute la quotité d'impôt prévue à 1.6. «Cela va durer quelques années, mais pas sur le long terme. C'est impossible! Avec une quotité plus réelle, les citoyens des autres villages auraient été bien moins alléchés par la fusion».



SIX Le nombre de communes municipales, mais aussi de communes bourgeoises.

(ARCHIVES)

Quant à l'argument des partisans qui veut qu'une union règle le problème de la pénurie de conseillers municipaux, il est balayé d'un revers de la main par André Bessire, autre

bourgeois de Péry: «Il faudra trouver 31 personnes pour le législatif et 7 pour l'exécutif! Et puis, un bon conseiller c'est celui qui se dévoue pour son village. Le système d'autorités

prévu engendrera l'émergence des partis politiques. Un conseiller doit défendre son village, pas son parti!» Et de la munition contre la fusion, les bourgeois (90 ayants droit se-

lon F. Bessire) en ont encore. A Péry, ils ne mènent pas une campagne ostensible. «Mais il reste encore deux mois avant la votation», lance le président le souriant aux lèvres. /MBA

Frédy Bessire

## Quatre présidents favorables au mariage, un se tâte

Du côté des bourgeois de Vauffelin, Robert Huguélet indique que son Conseil accueille favorablement le projet de fusion. Pour le président, l'argument principal qui plaide en faveur d'un mariage est la difficulté actuelle à trouver des conseillers municipaux. La bourgeoisie compte près de 50 ayants droit.

«A Plagne, il me semble que les bourgeois sont confiants, confie le président René Voiblet. Personnellement, je pense qu'il faudra voter oui le 1er juin. Mais aucune directive ne sera donnée aux bourgeois. Le projet fera certainement parler davantage de lui après la séance d'information organisée au village (n.d.l.r. ce sera le 28 avril)» La bourgeoisie de Plagne compte un peu moins de 100 ayants droit.

A la bourgeoisie de Romont, le Conseil et son président Jean-Daniel Benoit voient également la fusion d'un bon œil. «Nous avons surtout insisté pour que les gens s'informent afin qu'ils puissent voter en toute connaissance de cause», précise Jean-Daniel Benoit. Lui qui a aussi été membre du Conseil municipal ne voit pas en quoi la fusion toucherait la bourgeoisie. «Je pense même que celle-ci pourrait connaître un regain d'intérêt. Comme il n'existera plus de commune de Romont et qu'il n'y a pas de sociétés dans le village, la bourgeoisie pourrait parfois se mobiliser pour organiser des manifestations locales.» La bourgeoisie de Romont, c'est 27 ayants droit.

«La bourgeoisie de La Heutte ne prendra pas position et chacun sera libre de voter

ce qu'il veut», indique Werner Trösch. A titre personnel, le président confie qu'il soutient l'union des communes municipales. A La Heutte, on compte près de 40 ayants droit.

A Orvin, le président Jean-Marc Grosjean affirme ne pas avoir encore pris sa décision, dans la mesure où il lui manque quelques éléments pour se forger un avis définitif. Et il ne forcera aucun bourgeois dans un sens ou dans l'autre. Le président des quelque 350 bourgeois d'Orvin espère surtout que la lutte qu'il mène depuis tant d'années pour conserver le patrimoine ne sera pas anéantie avec une fusion.

Signalons encore que toutes les bourgeoisies ont eu droit à une séance d'information – collective ou spécifique – de la part du comité de pilotage. /mba

## LES BOIS

### Frank Müller s'étend

Le groupe genevois Frank Muller a dévoilé hier son projet de manufacture horlogère aux Bois, l'occasion de rassurer population et autorités sur l'avancée de ce dossier. La création de quelque 200 emplois et un investissement de 25 millions sont annoncés.

Le complexe, qui se veut en phase avec l'écologie, comprend une unité de production, des surfaces industrielles modulables à louer ainsi qu'une vingtaine de logements destinés aux futurs employés du site, a expliqué à Saignelégier Vartan Sirmakes, CEO du groupe horloger genevois.

Les travaux préliminaires débuteront en mai avec la prospection du terrain en vue du terrassement. Le dépôt public aura lieu durant le mois de septembre. «La construction devrait elle durer une année et demi», a affirmé Vartan Sirmakes qui évoque un projet à la fois moderne, industriel et écologique.

«A partir de mai, les choses vont s'accélérer, a promis M. Sirmakes. «Nous prenons notre temps afin de réussir le projet». Des voix se sont élevées dans la région pour déplorer une lenteur dans la mise en route. «Il y a eu des interrogations sur l'avancement du projet», admet le patron du groupe. Constatation que partage le ministre jurassien de l'Economie Michel Probst.

L'objet de cette conférence de presse était donc également de rassurer la population sur l'avancement des travaux. «Tout projet de cette ampleur prend du temps», a relevé Vartan Sirmakes. Les citoyens du village franc-montagnard avaient avalisé en février 2006 à une forte majorité la vente de 23 400 m<sup>2</sup> de terrain. Le groupe a déjà créé quelque 170 emplois en cinq ans aux Bois. /ats

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### Un rude combat

L'antagonisme présumé entre le haut et le bas du canton de Neuchâtel va subir un test crucial à l'occasion d'une initiative populaire sur les hôpitaux. Celle-ci combat l'implantation d'un site unique mère-enfant à La Chaux-de-Fonds.

Présentée hier à la presse, l'initiative demande que les activités d'obstétrique, gynécologie et maternité soient réunies au Nouvel Hôpital Pourtalès (NHP) à Neuchâtel. Indirectement, le texte conteste les considérations d'ordre politique qui ont amené le Conseil d'Etat à choisir La Chaux-de-Fonds. En janvier, le gouvernement avait annoncé son intention de répartir les missions de soins aigus dans le canton entre l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et le NHP à Neuchâtel. Les activités liées à l'appareil locomoteur devaient ainsi être réunies à Neuchâtel.

Quant au site de La Chaux-de-Fonds, il devait abriter un centre cantonal unique de pédiatrie hospitalière. /ats

## CONSEIL DU JURA BERNOIS

### La manne tombe du ciel pour les sociétés

Le Conseil du Jura bernois (CJB) soutient les travaux de mise en valeur de la collection Pierre Hirt et des autres fonds photographiques détenus par le Musée de La Neuveville. Dans cette optique, il recommande au Conseil exécutif d'allouer une subvention de 45 500 fr. à ce projet. Parmi ses autres décisions de subventions du mois de

mars, le CJB accorde 10 000 fr. à la production d'un film documentaire sur l'anarchiste originaire de Perrefitte André Bösi-ger et 5000 fr. pour la publication d'un livre de chroniques militaires du Jura et du Jura bernois. Il soutient également l'édition d'une carte des sentiers pédestres régionaux ainsi que des travaux de rénovation de la ca-

bane de la section prévôtoise du Club alpin suisse.

Diverses sociétés sportives du Jura bernois se partageront près de 30 000 fr. en guise d'aide à l'achat de matériel ou à l'organisation de compétitions.

La société nautique de La Neuveville La Bordée de Tribord recevra par exemple 10 000 fr. pour l'achat de déri-

veurs et d'un canot de sauvetage.

Le CJB accorde des subventions à des projets culturels pour un total de 28 000 fr., dont 9000 fr. à la revue TROU et une garantie de déficit de 7300 fr. à l'Opus Chœur de chambre de Saint-Imier.

Ce sont enfin près de 140 000 fr. qui sont accordés à titre de

subvention annuelle à diverses institutions, par exemple l'Atelier de gravure de Moutier, la Bibliothèque régionale de Tavannes, l'Association jurassienne d'animation culturelle, le Centre d'animation de La Neuveville, l'Association des lanternes magiques du Jura bernois et les Jeunesses musicales suisses en vue de leur stage à Sornetan. /c